



FONDATION RENÉ CASSIN



FRIEDRICH NAUMANN
FOUNDATION For Freedom.

Sénégal



Formation

Numérique et Droit International des Droits de l'Homme

12^{ème} session de formation en Droit International
des Droits de l'Homme

Dakar, 13 – 24 septembre 2021

Maison de la Presse

Rue 5 x Corniche, Médina

Toutes les informations sur www.freiheit.org/fr/western-africa
et www.facebook.com/fnwestafrica





**FRIEDRICH NAUMANN
FOUNDATION** For Freedom.

Sénégal



#FreeToAdvance

Bienvenue

Chers participants,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous accueillons à Dakar pour cette 12^{ème} édition de la session annuelle de formation en droit international des Droits de l'Homme.

La Fondation René Cassin est particulièrement heureuse de pouvoir, pour la douzième année, organiser la session de formation en droit international des Droits de l'Homme de Dakar, en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann.

Rendez-vous devenu incontournable pour les défenseurs des Droits de l'Homme, cette session est une référence en Afrique de l'Ouest et constitue un moment essentiel pour débattre et réfléchir sur les enjeux auxquels sont confrontés les droits et les libertés.

A l'heure où le numérique s'introduit dans la vie quotidienne et a su remettre en question les façons de vivre, la session de Dakar devait orienter sa réflexion sur cette question devenue essentielle. Que l'on se place sur le terrain de l'organisation même des systèmes démocratiques ou sur l'exercice individuel et collectif des droits

Sébastien Touzé



Directeur de la Fondation René Cassin
Institut International des Droits de l'Homme



et des libertés, les évolutions liées au numérique font émerger de nouvelles questions fondamentales sur le plan politique, social et juridique. Parce que les applications nouvelles de moyens technologiques entraînent régulièrement des remises en cause des droits individuels, il est essentiel de réfléchir sur la base des instruments de protection des Droits de l'Homme afin d'établir les règles et principes qui doivent gouverner leur utilisation.

Le programme de la session a ainsi été pensé afin d'offrir aux participants un ensemble d'enseignements permettant à la fois de rappeler les bases essentielles du droit international des Droits de l'Homme et de porter la réflexion sur des thématiques essentielles relatives aux nouvelles technologies. Nous sommes persuadés que les travaux seront riches et permettront à la fois de sensibiliser chaque participant sur les enjeux auxquels tout individu se voit désormais confronté et de réfléchir sur les perspectives ouvertes sur le plan juridique pour concilier ces avancées technologiques avec l'acquis des droits et des libertés.

Vous retrouverez dans cette brochure les principaux éléments qui rythmeront vos deux semaines de formation et nous vous souhaitons plein succès dans vos travaux.

Jo Holden



Directeur Afrique de l'Ouest Fondation
Friedrich Naumann pour la Liberté



Contexte

12^{ème} session annuelle de formation en Droit International des Droits de l'Homme

Initié en 2003, les sessions d'enseignement à Dakar sont organisées depuis cette date conjointement par la Fondation René Cassin et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté. D'autres acteurs sont venus se joindre aux deux initiateurs pour porter le projet à son niveau actuel. Nous saluons, à cet effet, l'implication du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, l'Ambassade de France au Sénégal, le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme et la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal. La session de Dakar est dès lors devenue un rendez-vous annuel incontournable permettant de réunir les acteurs et défenseurs des Droits de l'Homme de toute l'Afrique.

Les objectifs de cette session de formation reposent sur

la volonté de renforcer la compréhension commune des différents défis soulevés par les systèmes de protection des Droits de l'Homme, ainsi que de développer un réseau solide entre les autorités étatiques et les défenseurs des Droits de l'Homme permettant une application effective de ces droits. Elle vise également la promotion des Droits de l'Homme dans le cadre des institutions judiciaires et administratives nationales.

Cette session de formation est destinée aux magistrats, avocats, greffiers et autres membres de la famille judiciaire, aux officiels gouvernementaux, aux forces de défense et de sécurité, aux membres d'organisations internationales, d'ONG de protection des Droits de l'Homme, aux acteurs de la société civile, aux chercheurs spécialisés, etc.

Numérique et Droit International des Droits de l'Homme

Le numérique et les systèmes d'intelligence artificielle sont aujourd'hui au cœur de la croissance et de la compétitivité des nations à l'échelle planétaire. Ils constituent actuellement les secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale avec un taux de croissance double de celui de l'économie classique dans la plupart des pays développés. Ils ont remis en cause et transformé en profondeur les processus de production, de distribution, de vente et de consommation des biens et services. Leur expansion est l'usufuit d'un long processus de transformation économique et sociale globale, qui s'affirme chaque jour un peu plus.

En effet, le caractère transversal et universel de l'ère digitale est un véritable levier de disruption, entraînant ainsi des innovations qui impactent tous les domaines de la vie de l'homme en société. Il contribue à l'émergence de grands groupes mondiaux tels que les GAFAM, les BATX et autres multinationales et réseaux numériques qui orchestrent le fonctionnement de l'économie mondiale. La valeur du numérique du point de vue des Droits de l'Homme et du développement est énorme. En effet, le numérique et les systèmes d'intelligence artificielle peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur la mise en œuvre,

le respect et la promotion des droits humains.

S'il est évident que le numérique continue de bouleverser en profondeur la vie de l'homme en société, de restructurer positivement l'économie mondiale, il convient de reconnaître aussi qu'il présente des menaces liées notamment à la protection des certains droits.

Le numérique nous interconnecte et favorise l'autonomisation, la diffusion d'informations et l'établissement de procédures d'enquête. Il nous permet d'utiliser des communications cryptées, des images satellites et des flux de données pour défendre et promouvoir directement les Droits de l'Homme. Nous pouvons même utiliser l'intelligence artificielle pour prédire les violations des Droits de l'Homme et, au besoin, y mettre un terme.

Toutefois, cette mutation vers une société numérique constitue une source d'inquiétude, tant pour les pays développés que pour ceux en développement. Nous ne pouvons pas ignorer son côté obscur. Ses avantages incontestables cachent des risques et menaces sans équivoque.



Nous ne pouvons pas non plus nous permettre de considérer le cyberspace et l'intelligence artificielle comme des domaines non gouvernés ou ingouvernables – un « passe-droit » pour les Droits de l'Homme. Certes, ces technologies, par leur nature, sont affranchies des frontières géographiques, mais il convient de préciser que les mêmes droits existent, que ce soit en ligne ou hors ligne.

Nous assistons à une collecte des données à l'échelle industrielle. Les États, les organisations et surtout les entreprises détiennent des informations remarquablement puissantes à notre sujet. Des aspects de nos vies sont surveillés, stockés et utilisés en ligne – parfois à mauvais escient.

La tentation d'interventionnisme est de plus en plus envisagée. La fiscalisation, la réglementation, l'espionnage industriel, l'exploitation abusive des données personnelles, les cyberattaques, sont autant de sujets pour lesquels les consensus sont encore limités.

Aujourd'hui, la question se pose avec acuité de savoir si le droit, forgé pour résoudre et appréhender tout problème passé, présent et à venir, doit-il évoluer au rythme de ces bouleversements technologiques ? Il s'agira aussi de répondre à la question de savoir si le cadre juridique international applicable actuellement aux TIC est satisfaisant dans un objectif de mise en œuvre et de respect des droits humains. Est-il nécessaire de reconnaître de nouveaux droits ou d'étendre le champ d'application des droits existants ?

Quelles sont les tensions qui existent entre les nouvelles possibilités d'interaction sociale offertes par les technologies numériques et la nécessité d'une réglementation juridique encadrant ces dernières pour protéger et préserver l'ordre social, économique et numérique ?

Comment parvenir à construire un juste équilibre des pouvoirs entre puissances économiques, politiques et judiciaires ? C'est dans la maîtrise des données numériques des quelques 4,5 milliards d'utilisateurs que tout semble se jouer, maîtrise dont le difficile partage bouleverse l'ordre et la hiérarchie des souverainetés préexistantes.

Le développement fulgurant de ces technologies s'accompagne de risques croissants d'attaques informatiques. Il est, dès lors, opportun de s'interroger sur la sécurité informatique et la protection de la vie privée. Il s'agit, en d'autres termes, de mettre l'humain au cœur de la révolution numérique par la protection des données et la cyber-sécurité.

Comment garantir la protection de la vie privée des personnes et réprimer au besoin les pratiques illicites ? Conscients du caractère irréversible de la révolution numérique, de la nouvelle dynamique de développement qu'elle propulse et des enjeux liés à la protection de la dignité humaine et des droits fondamentaux de la personne humaine à l'ère du numérique, la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF) et la Fondation

René Cassin, Institut international des Droits de l'Homme (FRC), en partenariat avec le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BRAO/HCDH), PROMIS, l'Ambassade de France au Sénégal, le Comité sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH) et la Délégation de l'Union européenne au Sénégal (DUE) ont choisi de faire du Numérique le thème de la 12^{ème} édition de la formation délocalisée en droit international des Droits de l'Homme. Cette session offrira aux différents acteurs la possibilité de mieux se familiariser avec les instruments internationaux et régionaux de protection des Droits de l'Homme et les mécanismes de surveillance pour leur application effective.

Les Intervenants

Cours fondamentaux, généraux et spéciaux



Sébastien TOUZÉ

M. Sébastien Touzé est Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Directeur de la Fondation René Cassin et membre (Rapporteur) du Comité contre la Torture des Nations Unies. Il fut également Secrétaire Général de la Société française pour le droit international pendant trois ans. Docteur en Droit de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), il a largement publié sur le droit international des Droits de l'Homme et sur le système européen de protection des Droits de l'Homme. Le Professeur Sébastien Touzé a dirigé plus de 10 ouvrages, le dernier étant : « La Cour européenne des Droits de l'Homme – une confiance nécessaire pour une autorité renouvelée ». Depuis 2006, il a participé à plus de 20 colloques et conférences qui se sont tenus en France et à l'étranger.

Système universel de protection des Droits de l'Homme

Marie Joseph AYISSI

Mr. Ayissi est Secrétaire du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), au sein de la Service des organes de supervision des traités des Droits de l'Homme au Haut-Commissariat de l'ONU aux Droits de l'Homme (HCDH), à Genève. Pendant plusieurs années, Mr Ayissi a travaillé avec différents comités, entre autres, le CERD, le Comité des Droits de l'Homme, le Comité des disparitions forcées, le Comité contre la torture, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels et, à ce titre, a couvert environ une centaine de pays dont de nombreux pays africains. Mr Ayissi a aussi travaillé pour le Secrétariat du Conseil des Droits de l'Homme et de l'Examen périodique universel, dont il a couvert plusieurs sessions. Dans le cadre de son travail au HCDH, il a effectué des missions de terrain, notamment au Burundi, au Bénin, au Gabon et en Guinée, soit dans le cadre de l'observation électorale, de visites des lieux de privation de liberté, ou du renforcement des capacités en matière des Droits de l'Homme. Avant de rejoindre le HCDH en février 2008, Mr Ayissi a travaillé pour le Département des normes internationales du BIT à Genève et pour la Mission Permanente de l'Organisation Internationale de la Francophonie à Genève. Mr Ayissi est titulaire d'un Diplôme d'études supérieures (D.E.S) et d'un Doctorat en droit international, obtenus à l'Institut de hautes études internationales et de développement de Genève. D'août 2016 à septembre 2017, il a été Visiting Researcher à l'Ecole de droit de l'Université Georgetown à Washington, DC.



Système européen de protection des Droits de l'Homme

Catherine GAUTHIER

Professeur de droit public à l'université de Bordeaux et vice doyenne de la Faculté de droit et de science politique, Catherine Gauthier est spécialiste de droit européen des Droits de l'Homme. Elle a co-écrit un manuel en la matière (Dalloz) et mène ses enseignements et ses recherches principalement dans ce champ. Elle s'intéresse également au droit international des migrations. Elle est juge-assesseur à la Cour nationale du droit d'asile et fellow de l'Institut convergence Migrations. Dans ce cadre, elle développe un projet de recherche sur les voies légales de migrations (réinstallation et migrations à des fins d'études et de recherches). Elle intervient régulièrement dans des universités à l'étranger (Québec, Vilnius, San José, Hanoï notamment).



Système africain de protection des Droits de l'Homme

Sidy Alpha NDIAYE

Sidy Alpha NDIAYE est docteur en Droit public de l'Université d'Orléans et agrégé des facultés de droit. Il a soutenu sa thèse portant sur Le conseil de sécurité et les juridictions pénales internationales en 2011. Il est aussi l'auteur de plusieurs articles et ouvrages tels que Réflexions sur la densification normative en droit international public : l'exemple des décisions coercitives de l'ONU. Après avoir enseigné à l'Université d'Evry Val d'Essonne, il est depuis juin 2015 Professeur titulaire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Depuis Janvier 2020, le Professeur Sidy Alpha NDIAYE est aussi Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix (IDHP).



Les Droits de l'Homme dans la sous-région ouest-africaine

Antoine P. KABORE

Antoine P. KABORÉ est titulaire d'un doctorat en droit obtenu à l'Université de Genève en 2016, et d'un LL.M. en droit international humanitaire et droits humains, obtenu en 2010 à l'Académie de droit international humanitaire et des droits humains à Genève. Il a été enseignant invité à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas pour l'année académique 2019-2020. Actuellement avocat au Barreau du Burkina Faso et enseignant-chercheur dans diverses universités au Burkina Faso où il dispense notamment des cours de droit international, Antoine P. KABORE donnera le cours sur les Droits de l'Homme dans la sous-région ouest-africaine.



Droit International Humanitaire

Laurent TRIGEAUD

Laurent Trigeaud est maître de conférences HDR en droit public à l'université Paris II Panthéon-Assas. Il est membre du Centre de recherche sur les Droits de l'Homme et le droit humanitaire. Ses enseignements et ses travaux de publication portent essentiellement sur le droit international public général, le droit international humanitaire et le droit international des Droits de l'Homme.



Droit International Pénal

Jérôme DE HEMPTINNE

Jérôme de Hemptinne est 'lecturer' à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) et chercheur à l'Université de Louvain où il coordonne un projet de recherche sur la protection de l'environnement en temps de guerre à l'aune du droit international de l'environnement. Il enseigne également le droit international humanitaire et le droit international pénal aux Universités de Louvain et de Lille ainsi qu'à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains de Genève. Jérôme de Hemptinne a travaillé pendant près de vingt ans aux Nations Unies, dont au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, au Tribunal spécial pour le Liban et au Bureau du Conseiller juridique des Nations Unies à New York. Il a participé à la rédaction du règlement de procédure et de preuve de la Cour pénale spéciale en République centrafricaine. Il est co-éditeurs de deux ouvrages publiés chez Cambridge University Press. Il est membre du comité éditorial du Journal of International Criminal Justice.



Droit des Réfugiés

Thibaut FLEURY-GRAFF

Thibaut Fleury-Graff est Professeur de droit international à l'Université Paris-Saclay, où il dirige la Graduate School Droit et co-dirige le M2 Droit international et européen des droits fondamentaux. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur les questions de territoire, frontières, migrations et Droit de l'Homme, dont un Manuel de droit international public (PUF, 2016) et, avec Alexis Marie, Droit de l'asile (PUF 2019). En plus de ses activités universitaires, il est consultant pour diverses organisations internationales et régionales, dont le HCR et le Conseil de l'Europe.

Cours thématiques



Régulation du numérique, cadre réglementaire et protection des données personnelles - Enjeux et perspectives

Alex Louis Gabriel CORENTHIN

Maître de Conférences titulaire, Enseignant-Chercheur au Département génie Informatique de l'Ecole Supérieure Polytechnique et à l'Université Cheikh Anta Diop, Dr. Corenthin capitalise 40 années d'expériences dans l'enseignement supérieur. Responsable technique du NIC Sénégal, gestionnaire de l'extension internet.sn, déléguée à l'UCAD depuis 1993, il est membre du ccNSO de l'ICANN et de l'AFTLD (Association Africaine des Gestionnaires de noms de domaines), dont il a assuré la Présidence du Comité Exécutif de 2016 à 2020. Au titre professionnel, Il a assuré les fonctions de Directeur des Systèmes d'information de la Société Nationale « La POSTE » (2000-2004) et de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (2010-2014). Membre du Conseil National du Numérique du Sénégal, membre fondateur et premier président du Chapitre Sénégalais d'Internet Society (ISOC Sénégal), Secrétaire des relations internationales de OSIRIS (Observatoire des Systèmes d'informations et des réseaux du Sénégal), il a notamment contribué à la réflexion, au niveau national et international, sur les problématiques et le développement de l'environnement numérique et participé à de nombreux projets et programmes liés au développement de l'écosystème numérique.



Les droits fondamentaux du numérique

Jean-Louis CORREA

Agrégé de droit privé, Jean-Louis CORREA est juriste, enseignant-chercheur à l'Université virtuelle du Sénégal depuis 2018. Il y dirige depuis le Pôle de formation Sciences économiques, juridiques et de l'administration (SEJA). Le Professeur Corrèa est fondateur, à l'UVS, de la Licence Legaltech, mariage du droit et des TIC. Dans le domaine des TIC, il est président du Comité scientifique de Séraphin Legal, studio Legaltech majeur en France, membre de l'Institut des droits fondamentaux du numérique (IDFrights Paris). Il préside le Groupe de travail « juridique et concurrence » du ministère du commerce pour le développement du commerce électronique au Sénégal. Professeur Corrèa préside aussi le groupe de travail du Ministère du numérique et des télécommunications pour la réforme des textes organisant le numérique au Sénégal (LOSI 2008). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages spécialisés et d'articles scientifiques. Il a récemment publié une Tribune dans le magazine « Jeune Afrique » sur « Les usages du numérique en Afrique ».



Bado NDOYE

Bado Ndoye est spécialiste de phénoménologie, d'épistémologie et d'histoire des sciences. Il est aujourd'hui professeur assimilé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ses travaux portent pour l'essentiel sur la phénoménologie, l'histoire des sciences et techniques et la philosophie politique.



Données personnelles et numérique en Afrique

Mamoudou NIANG

Professeur Mamoudou Niang est le Secrétaire Permanent de la Commission de protection des Données Personnelles (CDP) du Sénégal. Il en a été le Directeur des Affaires Juridiques du Contentieux et de la Conformité de novembre 2016 à mars 2020. Il est agrégé des Facultés de Droit et Professeur à L'université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal. Pr. Niane a participé à l'élaboration des législations sur la Société de l'Information au Sénégal. Plus récemment, il a coordonné la réforme du cadre législatif et réglementaire sur la protection des données personnelles au Sénégal. Il est membre de plusieurs comités techniques dédiés à la protection des données personnelles et au numérique au Sénégal et à l'international.



IA et Droits humains à l'heure de la Quatrième Révolution Industrielle

Seydina Moussa NDIAYE

Dr Seydina Moussa Ndiaye est titulaire d'un Doctorat en Informatique, spécialité Intelligence Artificielle, obtenu à l'Université Paul Sabatier de Toulouse et d'un MBA de l'IAE de Paris Sorbonne. Seydina est actuellement enseignant-chercheur à l'Université virtuelle du Sénégal. Il accompagne le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en pilotant toute la transformation numérique de l'enseignement supérieur sénégalais. Il a notamment coordonné le projet d'acquisition du supercalculateur sénégalais, TAOUEY. Au niveau national, Seydina est membre de plusieurs instances notamment le Conseil National du Numérique, le Comité de Suivi de l'élaboration du plan « Sénégal Numérique 2025 » et le Comité de Pilotage du Projet de Parc de Technologie Numérique (PTN). Il est également le Président de l'Association sénégalaise pour l'Intelligence Artificielle (ASIA), qui regroupe une soixantaine de chercheurs et professionnels sénégalais du domaine.



L'extraterritorialité et le numérique

Thibaut FLEURY-GRAFF

Thibaut Fleury-Graff est Professeur de droit international à l'Université Paris-Saclay, où il dirige la Graduate School Droit et co-dirige le M2 Droit international et européen des droits fondamentaux. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur les questions de territoire, frontières, migrations et Droit de l'Homme, dont un Manuel de droit international public (PUF, 2016) et, avec Alexis Marie, Droit de l'asile (PUF 2019).

Conférences



Leçon inaugurale

La vie privée à l'ère du numérique: une perspective africaine

Jean-Louis CORREA



Conférence de clôture

**Identité, souveraineté et universalité :
Concilier l'Humain et l'Algorithme**

Mamoudou NIANG

Séminaires - cas pratiques

Groupe A

Cécile GOUBAULT-LARRECQ

Cécile Goubault-Larrecq est doctorante contractuelle en droit international public à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Elle prépare sa thèse sur le droit au juge, sous la direction du Professeur Sébastien Touzé. Elle est également chargée d'enseignements en droit constitutionnel au sein de la même université. Lauréate de l'édition 2019 du concours René Cassin en droit européen des Droits de l'Homme, elle en encadre et y prépare l'équipe du Master 2 en Droits de l'Homme et droit humanitaire de l'Université Paris II Panthéon-Assas depuis maintenant deux ans.



Groupe B

Claire MERIC

Claire Méric est Doctorante contractuelle en Droit international à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Elle prépare une thèse de doctorat sous la direction du Professeur Sébastien Touzé au sujet de la responsabilité internationale de l'Etat en raison d'actes non étatiques. Elle est également chargée d'enseignement en Droit constitutionnel et Droit européen de la protection des Droits de l'Homme dans le même établissement.



Programme de la session

Lundi, 13 septembre

08h30	Accueil et mise en place
09h00	Allocutions d'ouverture
10h00	Teaser (vidéo sur l'IA)
10h15	Discours d'ouverture Monsieur Yankhoba DIATTARA Ministre de l'Economie Numérique et des Télécommunications
10h30	Cocktail
11h15	Conférence inaugurale La vie privée à l'ère du numérique: une perspective africaine Jean-Louis CORREA
13h00	Déjeuner
14h00	Système universel de protection des Droits de l'Homme Marie Joseph AYISSI
15h30	Pause
15h45- 17h15	Système universel de protection des Droits de l'Homme Marie Joseph AYISSI

Lieu : **Hôtel Terrou-Bi, Espace Evasion**

Mardi, 14 septembre

08h30	Système universel de protection des Droits de l'Homme Marie Joseph AYISSI
10h30	Pause-café
11h00	Système européen de protection des Droits de l'Homme Catherine GAUTHIER

13h00	Déjeuner
14h00	Système européen de protection des Droits de l'Homme Catherine GAUTHIER
15h30	Pause
15h45- 17h15	Système africain de protection des Droits de l'Homme Sidy Alpha NDIAYE

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Mercredi, 15 septembre

08h30	Système européen de protection des Droits de l'Homme Catherine GAUTHIER
10h30	Pause-café
11h00	Système africain de protection des Droits de l'Homme Sidy Alpha NDIAYE
13h00	Déjeuner
14h00	Système africain de protection des Droits de l'Homme Sidy Alpha NDIAYE
15h30	Pause
15h45- 17h15	Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B Cécile Goubault LARRECQ & Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Jeudi, 16 septembre

- 08h30 **Les Droits de l'Homme dans la région Ouest Africaine**
Antoine P. KABORE
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Cours thématique**
Régulation du numérique, cadre réglementaire et protection des données personnelles - Enjeux et perspectives
Alex Louis Gabriel CORENTHIN
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique**
- 15h30 Pause
- 15h45-17h15 **Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B**
Cécile Goubault LARRECQ & Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Vendredi, 17 septembre

- 08h30 **Les Droits de l'Homme dans la région Ouest Africaine**
Antoine P. KABORE
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Cours thématique**
Les droits fondamentaux du numérique
Jean-Louis CORREA
- 13h00 Déjeuner
- 15h00 **Cours thématique**
L'impact du numérique sur nos sociétés
Bado NDOYE
- 16h30 Pause
- 16h45-18h15 **Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B**
Cécile Goubault LARRECQ & Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Lundi, 20 septembre

- 08h30 **Droit international humanitaire**
Laurent TRIGEAUD
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international pénal**
Jérôme DE HEMPTINNE
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique**
Données personnelles et numérique en Afrique
Mamoudou NIANG
- 15h30 Pause
- 15h45-17h15 **Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B**
Cécile Goubault LARRECQ & Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Mardi, 21 septembre

- 08h30 **Droit international pénal**
Jérôme DE HEMPTINNE
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international humanitaire**
Laurent TRIGEAUD
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique**
IA et Droits humains à l'heure de la Quatrième Révolution Industrielle
Seydina Moussa NDIAYE
- 15h30 Pause
- 15h45-17h15 **Séminaire - Plaidoiries : Groupes A et B**
Cécile Goubault LARRECQ & Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Mercredi, 22 septembre

- 08h30 **Droit international humanitaire**
Laurent TRIGEAUD
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international pénal**
Jérôme DE HEMPTINNE
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique**
L'extraterritorialité et le numérique
Thibaut FLEURY GRAFF
- 15h30 Pause
- 15h45-
17h15 **Cours thématique**
L'extraterritorialité et le numérique
Thibaut FLEURY GRAFF

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Jeudi, 23 septembre

- 08h30 **Droit des réfugiés**
Thibaut FLEURY GRAFF
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit des réfugiés**
Thibaut FLEURY GRAFF
- 13h00 Déjeuner

- 14h00 **Echanges**
Droits des migrants à l'ère du numérique
Mariana GOMES (PROMIS)

15h00 Pause

15h15-
17h15 **Révision**

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Vendredi, 24 septembre

09h00 **Test**

10h30 Pause-café

11h00 **Conférence de clôture**
Identité, souveraineté et universalité :
Concilier l'Humain et l'Algorithme
Mamoudou NIANG

13h00 Déjeuner

15h00-
17h00 **Cérémonie de clôture et**
remise des certificats

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Certificats

Au terme de la session, un test d'évaluation à choix multiple élaboré par les intervenants sera soumis aux participants pour sanctionner leur niveau de connaissance. Les auditeurs qui auront réussi ce test se verront délivrer un certificat de réussite. Ceux qui auront échoué recevront une attestation de présence.



Agenda des side events

Lundi, 13 septembre

19h00 Réception de bienvenue à la résidence de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne

Lieu : Résidence de l'Ambassade d'Allemagne
Fermé, sur invitation

Mardi, 14 septembre

10h00-12h00 **Workshop**
L'application territoriale des traités de protection des Droits de l'Homme
Professeur Sébastien Touzé,
Directeur de la FRC

Lieu : Centre de formation du Barreau,
Salle de l'Ifas, Fermé, réservé avocats

Samedi, 18 septembre

10h00-14h00 **Excursion**
Île de Gorée suivie d'une visite guidée de Dakar

Lieu : Île de Gorée, sur inscription

Samedi, 18 septembre

11h00-12h00 **Plateau radio avec diffusion sur Facebook (Facebook live) et Tweeter : Numérique et droit International des Droits de l'Homme**

Mercredi, 22 septembre

10h00-12h00 **Conférence publique**
La protection des données personnelles à l'ère du numérique

Organisation et coordination :
Union Européenne (UE) au Sénégal

Lieu : Fermé, sur invitation

Jeudi, 23 septembre

18h30 **Soirée Droit de l'Homme**
Réception

Lieu : Résidence de l'ambassade de France
Fermé, sur invitation

Informations pratiques

Lieu des cours

Maison de la Presse :
Rue 5 x Corniche, Médina, Dakar
www.maisondelapresse.gouv.sn
Tél. : +221 33 889 97 17

Cérémonie d'ouverture

Elle aura lieu le 13 septembre 2021 à l'Espace Evasion de l'hôtel Terrou-Bi, Boulevard Martin Luther King, Corniche Ouest, Dakar.
Tél. : +221 33 839 90 39
Le programme vous sera transmis.

Frais de transport

Les frais de transport aérien et de déplacement pour assister aux cours sont à la charge du participant.

Hébergement

Un hébergement optionnel, chambre individuelle climatisée avec salle de bain privative (nombre limité), à la Maison de la presse (lieu des cours), est proposé aux participants. A charge pour eux de contacter directement M. Babacar NGOM (Tél. : +221 77 814 56 26, Email : babacarngom05@gmail.com).

Tarifs des chambres: individuelles à 20 000 FCFA (30 euro) / double à 25 000 FCFA (38 euro).

A défaut, chaque participant a la faculté de chercher à titre individuel un logement.

La Fondation n'est pas responsable des difficultés éventuellement liées aux conditions d'hébergement qui sont du ressort des responsables de la Maison de la Presse.

Inscription

Elle est obligatoire pour accéder aux cours, à la restauration et recevoir le certificat ou l'attestation de participation. Elle se fait sur présentation de la lettre d'admission. Les droits d'inscription sont de 65.500 FCFA. Si vous êtes déjà à Dakar, veuillez-vous rapprocher de la Fondation Friedrich Naumann, sise Point E, PE 15, rue de Diourbel (non loin de la piscine Olympique).
Tél. : +221 33 869 64 16

Les participants, ne résidant pas à Dakar, pourront s'acquitter de leurs

obligations administratives dès leur arrivée, au plus tard pendant les 2 premiers jours de la session.

50 bourses ont été octroyées par l'Ambassade de France en faveur des résidents sénégalais. Les bénéficiaires recevront un mail de notification.

Restauration

Tous les repas mentionnés sur le programme sont pris en charge par les organisateurs.

Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté
Rue de Diourbel, PE 15, Point E
BP 2049 Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 869 64 16
Email : senegal@freiheit.org

www.freiheit.org/fr/western-africa

Fondation René Cassin Institut International des Droits de l'Homme
2, Allée René Cassin - F
67000 Strasbourg, France
Tél. : +33 (0) 388 458 445
Email : administration@iidh.org

www.iidh.org